

Des voix: Bravo!

M. Woolliams: Le premier ministre a dit: «Nous sommes maîtres de la Chambre». Maintenant, lui et le président du Conseil privé (M. Macdonald) disent, en fait: «Nous sommes maîtres de la Chambre, et aussi de toute la structure des comités». A cet égard, je ne suis pas d'accord avec les députés de mon parti, ni avec le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles). Pour sûr, ces gars-là vont se tenir. Toute l'affaire se résume à ceci: la nature humaine étant ce qu'elle est et les politiciens étant enclins à se comporter d'une certaine façon, le seul moyen de garder le gouvernement à sa place et d'éviter que l'exécutif n'asservisse complètement la Chambre est de fixer certaines règles.

• (9.20 p.m.)

Les nouveaux membres du parti libéral n'ont pas assez vu fonctionner le Parlement pour comprendre que la modification du Règlement permettait au comportement humain de se manifester tel qu'il est. Ce gouvernement veut agir en dictateur. Sans règlements, il n'y a pas moyen de contrôler le cabinet. Nous devons renvoyer cela au comité du Règlement et changer les dispositions pour protéger la structure des comités. Nous serons ainsi en mesure de débattre les problèmes de cet ordre. On agit mal contre Terre-Neuve. On agit mal en fait et en droit. On agit mal en ce qui concerne le Parlement. Ces règlements doivent être modifiés.

Des voix: Bravo.

M. Woolliams: Il est évident que les règlements de ce genre ne fonctionneront pas avec ce genre de gouvernement ni avec aucun autre type de gouvernement. La nature humaine étant ce qu'elle est, le gouvernement en profitera le plus possible. Il est assoiffé de pouvoir. On l'a vu lorsque le ministre des Transports (M. Hellyer) et un autre ministre ont enregistré des renseignements avant de les fournir à la Chambre des communes. Ils se dressent ensuite de toute leur arrogance avec leurs papiers remplis des boniments de leurs conseillers.

Nous savons très bien, Votre Honneur, qu'ils sont coupables d'avoir violé le serment qu'ils ont prêté en tant que conseillers privés. Je dis que ce gouvernement est un gouvernement dictatorial. L'ancien premier ministre a modifié le Règlement en discutant un problème fiscal et ces deux ministres font de même en ce moment. C'est pourquoi cette initiative est recevable. Le premier ministre a décrit en ces termes les libéraux en 1963: «Dites quelque chose, pensez quelque chose,

faites quelque chose, oubliez vos principes moraux, mais donnez-nous le pouvoir.» Telle est la philosophie du gouvernement libéral.

Une voix: Vous avez raison.

M. Woolliams: Je suis heureux que vous soyez d'accord avec moi car je sais que j'ai raison. Nous devons modifier le Règlement pour ramener les crédits ou une partie des crédits à la Chambre des communes. C'est le seul pouvoir qu'a la Chambre sur le gouvernement pour tenir les cordons de la bourse de notre pays. Quand cela sera fait, le Parlement fonctionnera efficacement et la liberté sera acquise pour cette institution d'un bout à l'autre du pays.

Lorsque j'ai parlé antérieurement des modifications au Règlement, monsieur l'Orateur, j'ai prévu ce qui allait se passer dans les comités. C'est ce qui vient d'arriver. Les députés du Nouveau parti démocratique et d'autres dans notre parti ont prévu que cela arriverait avec le Règlement modifié. Nous nous sommes montrés tolérants. Nous avons dit que notre parti approuvait le principe de la réforme.

Lorsque nous siégeons de l'autre côté de la Chambre, avec un gouvernement minoritaire, Pickersgill, Chevrier et Pearson ont fait de l'opposition systématique, pendant 18 jours, contre les crédits supplémentaires du Travail. Ils étaient passés maîtres dans l'art de faire de l'opposition systématique. Certes, des changements s'imposaient mais en retirant toute la question des crédits à la Chambre des communes on a retiré au Parlement le contrôle des cordons de la bourse. L'exécutif est alors devenu tout-puissant. La preuve en est dans ce que nous voyons aujourd'hui à propos de l'amendement. L'exécutif déclare qu'il y a eu un comité.

Lorsque nous examinons la structure des comités nous voyons que le président est toujours un libéral et nous estimons avoir de la chance lorsque c'est un homme équitable. Il y a toujours une majorité libérale et nous estimons avoir de la chance lorsque cette majorité fait preuve du jugement et de la droiture indispensables. Les règles ont changé dans les comités. Leurs membres sont les pantins de l'exécutif. Ils veulent tous appartenir au cabinet. Ils veulent tous devenir secrétaires parlementaires. C'est pourquoi le député de Notre-Dame-de-Grâce a proposé cet amendement. Il veut se rapprocher de l'exécutif. Il veut en faire partie. C'est là le comportement humain auquel j'ai fait allusion.

Les députés d'en face parlent, crient et me prennent à parti car ils se rendent compte que le Règlement de la Chambre doit être changé. Les comités doivent être une créature